



Gîte du Mont-Dore Saison 2023/2024

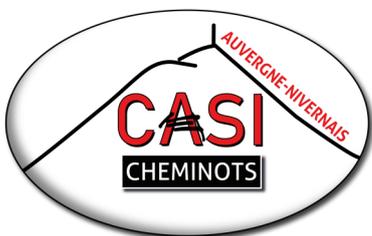
Ouvert toute l'année



Renseignements/réservations
auprès de la Bibliothèque de Montluçon
Cour de la Gare - 03100 Montluçon

☎ 06 85 31 31 72

✉ casi.auvni.gites@gmail.com



CASI Auvergne-Nivernais
68 bis, av. Ed. Michelin
63100 Clermont-Ferrand
04 73 98 24 54 - SNCF : 55 07 98
siege63@casi-auvni.fr
www.casicheminots-auvni.fr

Présentation du gîte

Gare SNCF - 63000 Mont-Dore

Le gîte est situé dans une aile de la gare du Mont-Dore en rez-de-chaussée près de la Station Thermale et de montagne au cœur de l'Auvergne dans le Puy-de-Dôme.



Hébergement pour 6 personnes

- ✦ 1 chambre de 1 lit (140)
- ✦ 1 chambre de 4 lits superposés (90)
- ✦ 1 grande salle à manger avec téléviseur
- ✦ 1 cuisine entièrement équipée
- ✦ 1 salle de bain avec 2 douches
- ✦ 2 WC
- ✦ 1 salle de rangement matériel



Renseignements-Réervations

Qui peut bénéficier d'un séjour ?

Les cheminots actifs et retraités, les salariés de CASI et du CCGPF, leurs ayants droit (conjoint et enfants à charge).

Réervations :

Pour la saison hivernale 2023/2024 (Haute saison de 23/12/2023 au 11/03/2024) :

- **À partir du 2 octobre 2023** (Cheminots des CSE contributeurs de la région Auvergne-Nivernais)
- **À partir du 9 octobre 2023** (Cheminots des CSE non contributeurs)

Pour la saison estivale 2024 :

- **À partir du lundi 20 janvier 2024** (Cheminots des CSE contributeurs de la région Auvergne-Nivernais)
- **À partir du lundi 27 janvier 2024** (Cheminots des CES non contributeurs)

Renseignements ☎ 06 85 31 31 72
Réervations ✉ casi.auvni.gites@gmail.com



Aucune inscription n'est prise par téléphone ; seules les conditions d'inscription et les disponibilités seront communiquées par téléphone.



Modalités de réservation

- ➔ Télécharger la fiche d'inscription pour une pré-réservation sur le site du CASI www.casi.cheminots-auvni.fr
- ➔ Renvoyer la fiche d'inscription à casi.auvni.gites@gmail.com
- ➔ Une confirmation de votre réservation vous sera donnée dans un délai d'une semaine en fonction de la disponibilité du gîte.
- ➔ Suite à cette confirmation, renvoyer le dossier complet* à la **Bibliothèque de Montluçon** comprenant :
 1. Copie de l'avis d'imposition ou de non imposition de l'année en cours,
 2. Copie du dernier bulletin de salaire de l'agent ou pension SNCF,
 3. Chèque de caution de 400€,
 4. Le règlement total du séjour par chèque bancaire,
 5. Enveloppe timbrée au nom et adresse pour le retour du chèque caution (si absence d'enveloppe timbrée, le chèque sera détruit).
 7. Assurance de responsabilité civile.

* possibilité d'envoyer les documents autres que les chèques par mail à

✉ casi.auvni.gites@gmail.com

Bibliothèque des Cheminots
Cour de la Gare
03100 Montluçon



La réservation sera ferme et définitive à la réception des dossiers d'inscription comprenant le chèque de caution et le règlement total du séjour ; en l'absence de ces pièces, le gîte sera remis en location dans les 15 jours suivants l'envoi de votre dossier de réservation par le CASI.



Conditions de location

Les locations à la semaine seront prioritaires, les locations au week-end ou court séjour ne sont donc recevables qu'un mois avant la date du séjour demandé.



Séjour à la semaine :
Arrivée samedi à partir de 12h
Départ samedi à 10h

Séjour le week-end :
Arrivée vendredi à partir de 18h
Départ dimanche à 18h

✦ **Merci de respecter les horaires d'arrivée et de départ**

Attention : les enfants à charge fiscalement ne peuvent séjourner seuls. Présence d'un des deux parents obligatoire durant le séjour.

Pour récupérer les clefs, les conditions de remise vous seront communiquées lors de votre réservation.

Vous trouverez une fiche d'inventaire du matériel dans le gîte.

Le ménage est à la charge de l'occupant.

Pour les séjours à la semaine:

Un état des lieux sera fait systématiquement à la fin du séjour.

Après étude de l'état des lieux par le CASI :

Le chèque de caution de 400€ sera détruit si l'état des lieux est satisfaisant ; dans le cas contraire, il sera encaissé.

Draps, housse de couette,
housse d'oreillers
non fournis
Animaux non admis

Nous vous demandons de remplacer toute vaisselle qui serait cassée (verre, assiette...).

Dans le cas contraire, la caution vous sera rendue déduction faite des factures de remplacement.

Tarifs* à la semaine (selon le quotient familial)

2023 / 2024

Cheminots des CSE contributeurs

Tranches	Semaine	Semaine
	Haute-saison ⁽¹⁾	Basse-saison
1	195 €	155 €
2	240 €	195 €
3	270 €	215 €

(1) Haute Saison > 23 décembre 2023 au 11 mars 2024
* sous réserve de modifications en cours d'année

WEEK-END

Tarif unique : 95 €



Cheminots des CSE non contributeurs

Tranches	Semaine	Semaine
	Haute-saison	Basse-saison
1	245 €	200 €
2	300 €	245 €
3	335 €	265 €

(1) Haute Saison > 23 décembre 2023 au 11 mars 2024
* sous réserve de modifications en cours d'année

WEEK-END

Tarif unique : 120 €

Calcul de votre quotient familial

Le prix de votre séjour dépend de votre **quotient familial** qui détermine votre **tranche tarifaire**.

1) Calculez votre Quotient Familial

Votre *quotient familial* (QF) = votre *Revenu Fiscal de Référence* (R) divisé par votre *Nombre de parts fiscales* (N)

$$QF = \frac{R}{N}$$

> reportez vous à votre Avis d'imposition (ou de non imposition) 2023 sur les revenus 2022

2) Déterminez votre tranche tarifaire

Votre quotient familial est :	Inférieur à 5 300	Compris entre 5 301 et 15 390	Égal ou Supérieur à 15 391
Votre tranche tarifaire est :	1	2	3

Attention : La tranche 3 est appliquée si le dernier avis d'imposition n'est pas fourni !

Annulation :

Retenue* en cas d'annulation du séjour :

* Du 30ème au 10ème jour avant la date du séjour :

Retenue de 50% du montant total

* Du 10ème jour à la veille du séjour :

Retenue de 75% du montant total

* En cas de non présentation le 1er jour :

Retenue de 100% du montant total

*sauf en cas de force majeure sur justificatif ; décès ou hospitalisation de l'un des participants, d'un ascendant ou d'un descendant direct.



Activités à faire au Mont-Dore

Hiver :

- ❄ **Ski de descente** > 41 km de pistes, 84 km (grâce à la liaison avec Super-Besse), 32 pistes, 14 remontées mécaniques, 1 téléphérique, 3 télésièges avec tapis d'embarquement, 9 téléskis dont 1 téléski débutant gratuit, 1 tapis, 1 espace ski de couloir, 1 zone speed-riding.
- ❄ **Ski de fond** > 25 km de pistes en grande partie en forêt entre 1300 et 1500 m.
- ❄ **Randonnées en raquettes** > sur l'Espace Nordique Sancy, plus de 160 km d'itinéraires balisés, damés, réservés à l'usage de la marche en raquette.
Itinéraires répartis sur 2 domaines : Domaine Super-Besse-Besse-Picherande ; Domaine La Bourboule-Le Mont-Dore-Chastreix-La Tour d'Auvergne.
- ❄ **Luge** > Venez découvrir la piste de luge du Sancy Park, espace ludique dédié à la pratique de la luge avec tapis roulant et location de matériel possible. 3 pistes de luges aménagées et sécurisées, en accès libre. Circuit de motoneige électrique.

Envie d'une rencontre avec les chiens de traîneau ?

Rendez-vous à quelques kilomètres à Murat-le-Quaire ou à La Bourboule.



Activités à faire au Mont-Dore

Été :

- ☀️ **Tubby Jump** > Sensations fortes garanties avec cette nouvelle activité au pied du Sancy ! Rendez-vous au Sancy Park pour découvrir le Tubby Jump : installé dans votre bouée, dévalisez la piste et envolez-vous dans les airs pour atterrir sur un big airbag !
- ☀️ **VTT** > L'Espace Sancy VTT-FFC offre 51 pistes et 570 km d'itinéraires balisés pour la famille et les sportifs, répartis sur 4 secteurs dont un secteur Le Mont-Dore / La Bourboule / La Stèle / Murat-le-Quaire.
- ☀️ **Randonnées** > Plus de 670 kilomètres de sentiers de randonnée dans le Sancy ! Partez à la découverte de la Grande Cascade du Mont-Dore avec ses 30 m de chute sous les orgues basaltiques ou du lac Pavin à Besse-et-Saint-Anastaise. Observez la faune et la flore au cœur des vallées de Chaudesfour ou de la Fontaine Salée. Profitez des panoramas majestueux lors de l'ascension des crêtes du Sancy.



Activités à faire au Mont-Dore

Hiver & été :

Tyrolienne à virages > Vivez un moment unique ! Accrochez-vous bien : 2 minutes 30 de descente sur un parcours de plus de 700 m pour faire le plein de sensations fortes : virages à 360°, sensations de chute libre...Et le tout dans un cadre magnifique : survolez la Dordogne et appréciez la vue sur la vallée !

Parapente > Vu du ciel, le Massif du Sancy offre une vision unique, celle des volcans et des lacs éparpillés, bordés de forêts. Les ailes artificielles des hommes se plaisent ici, à virevolter au dessus des sommets du massif.

Mont-Dore Aventures > parcours dans les arbres de la forêt centenaire du Capucin !

Bowling, billard, boulo-drome, cinéma, patinoire, casino du Mont-Dore ...



Office de Tourisme
Avenue de la Libération - 63240 Mont-Dore
☎ 04 73 65 20 21
<https://ww.sancy.com>



Bon à savoir...

La navette gratuite en hiver !

Chaque hiver, la commune du Mont-Dore propose un service gratuit de navettes.

Le départ se fait depuis le centre-ville. Deux destinations possibles :

- 1) La station du Mont-Dore, pour accéder au domaine skiable et à l'espace ludique ;
- 2) Le Capucin, pour accéder à la zone nordique.



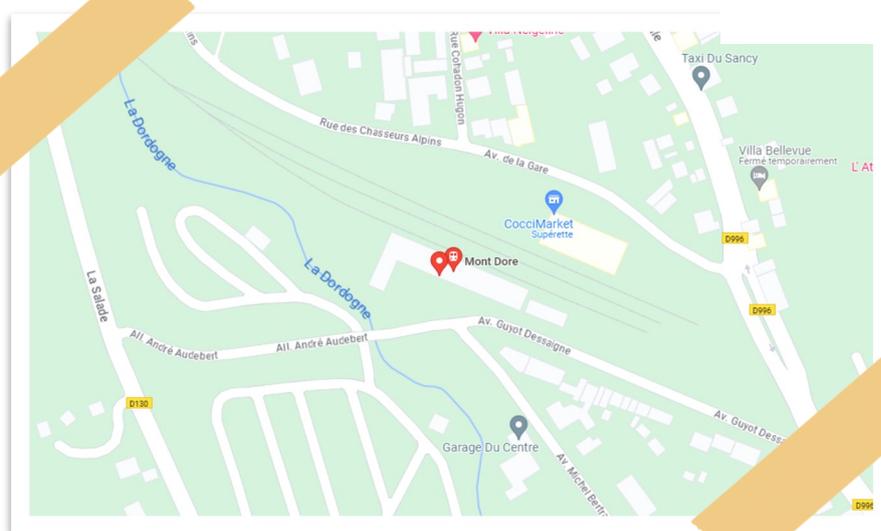
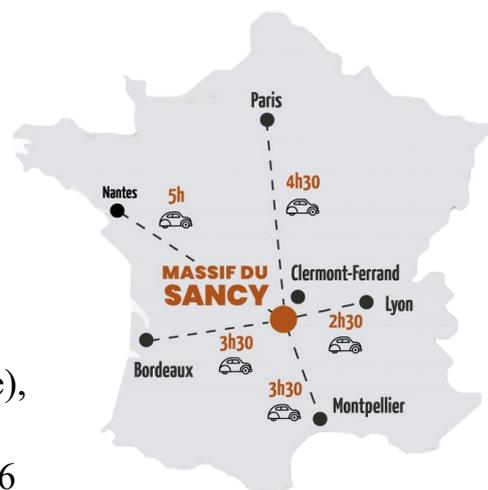
**Forfaits ski le Mont-Dore/Super Besse à tarif réduit
en vente au siège du CASI**



Moyens d'accès et itinéraire

Par la route :

- A10 : Orléans, Châteauroux, Limoges, sortie 45 (RN 120 puis A89).
- A71 : Paris, Orléans, Bourges, Clermont-Fd
Côté La Bourboule/Le Mont-Dore, A89 (sortie 25 Saint-Julien/Sancy). Côté Besse/Murol/Chambon/Saint-Nectaire A75 (sortie 6 Besse/Champeix).
- A72 : Lyon, Saint-Etienne, Clermont-Fd :
Côté La Bourboule/Le Mont-Dore : A75 (sortie 3 Aubière), direction Bordeaux D 2089
Côté Besse/Murol/Chambon/Saint-Nectaire : A75 (sortie 6 Besse/Champeix).
- A75 : Montpellier, Saint-Flour, Issoire (sortie 14 Issoire).
- A89 : Bordeaux, Brive, Ussel, Clermont-Fd (sortie 25 Saint-Julien/Sancy).



Par le train :

De nombreuses lignes de train desservent la gare de Clermont-Ferrand, depuis Paris, Nevers, Lyon, Roanne ...

Depuis la gare de Clermont-Ferrand, **vous pourrez prendre les bus des lignes régulières** vers Le Mont-Dore ou Besse, dont la Ligne P46 Clermont-Ferrand / La Bourboule / Le Mont-Dore / Ussel qui remplace la ligne TER Clermont-Ferrand / La Bourboule / Le Mont-Dore depuis le 01/01/2023.

